

Une chambre d'agriculture, créée par et pour les ruraux, est bien née...

Depuis le 7 octobre 2002, Madagascar est pourvu d'une Tranoben'ny Tantsaha dont le rôle est de défendre les intérêts du monde rural.

La Chambre d'agriculture de Madagascar, communément appelée en malgache « Tranoben'ny Tantsaha » ou TT, a été officiellement créée le 7 octobre 2002, par approbation du décret de création voté au Conseil du Gouvernement. La nouvelle institution, créée par et pour les ruraux malgaches, vise essentiellement à réunir tous les producteurs ruraux, les groupements de paysans, les organisations, unions et fédérations paysannes, et à défendre leurs intérêts. Elle constitue un cadre de dialogue, d'échange et de concertation entre les différents partenaires nationaux et internationaux en matière de développement rural.

La Tranoben'ny Tantsaha, un outil de soutien au monde rural

L'agriculture, pilier de l'économie malgache, représente 33 % de la valeur ajoutée du PIB et 30 % des exportations totales et fournit les trois quarts des emplois. La contribution du sous-secteur à l'économie a diminué au cours de la dernière décennie en raison d'une croissance faible et d'une certaine diversification de l'économie nationale. Toutefois, avec 80 % environ de la population vivant en milieu rural et un potentiel important lié au climat favorable et aux sols fertiles, l'agriculture reste le secteur le plus important de l'économie. Par ailleurs, la crise sociopolitique de 2002 a touché de plein fouet le monde rural. Les conséquences pour les ruraux vont en s'aggravant. Pour y remédier, il est nécessaire, d'une part, de soutenir à fond l'agriculture pour assurer un nouveau démarrage et, d'autre part, de renforcer en moyens et en organisation les ruraux et artisans de façon à affronter à la fois les autres intervenants du monde rural et la concurrence mondiale.

En raison de sa ruralité, le pays doit obligatoirement mobiliser et impliquer les ruraux au processus de développement et à la politique de développement rapide et durable pour laquelle il a opté très récemment. À ce titre, le gouvernement malgache, par le biais d'un service spécifique au niveau du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (Maep), a entamé

un processus de soutien des ruraux et des organisations paysannes avec la mise en place de services à différents niveaux – central, régional, départemental et communal – de la Tranoben'ny Tantsaha (TT). Il est à noter que la TT est distincte de la Chambre de commerce, d'industrie, d'artisanat et d'agriculture. Actuellement, 16 chambres régionales sur 20 sont mises en place, 50 chambres départementales sur 112 sont implantées, 480 chambres communales sur 1 392 sont mises en place et la Chambre d'agriculture nationale est installée. Son bureau, siégeant à Tsimbazaza/Antananarivo, compte une vingtaine de membres.

La Tranoben'ny Tantsaha, un outil de défense du monde rural

La TT, en tant qu'organe consultatif et professionnel, représente les producteurs et défend leurs intérêts auprès de l'État, des collectivités territoriales et de tout organisme national et international intervenant directement dans le développement rural. Elle appuiera les producteurs sur le plan technique par des formations, et leur apportera un soutien dans la mise en marché de leurs produits en tant que centre d'information sur l'évolution des prix sur les marchés et en étudiant les conditions de placement et d'exportation des produits agricoles. Elle prépare également la participation des paysans et des organisations paysannes aux foires, expositions et manifestations économiques, locales, nationales et internationales.

La TT sert d'observatoire du monde rural, émet des propositions sur les questions le concernant, donne aux pouvoirs publics les renseignements et avis qui leur sont demandés sur les questions agricoles.

La TT participe à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des plans nationaux et régionaux de



Réunion d'un groupement de paysans malgaches.

développement. Il est alors souhaité que les partenaires internationaux soutiennent le processus à tous les niveaux de sa mise en place et dans l'accompagnement de son fonctionnement pour les deux ou trois ans qui viennent. Les paysans, réunis au niveau de la TT, procéderont à l'élaboration de leur propre politique de développement tandis que le Maep, ministère de tutelle, ne fera qu'exécuter. ■

Michelle Andriamahazo, ingénieur d'agriculture, responsable de la préservation et de la gestion des ressources naturelles, service Suivi environnemental du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, BP 875 Antananarivo 101, Madagascar, samiadri@yahoo.fr